



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Violences conjugales et femmes âgées

Question écrite n° 34692

Texte de la question

Mme Caroline Janvier interroge Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, sur les modalités de suivi de l'étendue des violences conjugales en France. À l'heure actuelle, ces statistiques sont issues d'un rapport de la mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains, rassemblant les données du ministère de l'intérieur ainsi que de l'Insee et de l'Observatoire national de la délinquance. Ces statistiques ont pour vocation à faire connaître l'étendue de la problématique des violences conjugales dans le pays, sans limitation du recueil des données en fonction d'un critère ou d'un autre. Cependant, une partie de la population française, dont le nombre augmente chaque année, est de fait exclue de ces statistiques : les personnes âgées de plus de 75 ans. Alors que l'on dénombre en 2016 plus de 400 000 femmes âgées de plus de 75 ans en France, leur exclusion de ces statistiques, bien qu'elles soient une population à la santé par ailleurs plus fragile, interroge, de même que les risques spécifiques liés à une situation de dépendance potentielle envers leur mari ou compagnon en raison d'un âge avancé, d'un isolement et d'une précarité accrue ou encore de la situation socioculturelle d'une génération où l'égalité entre les hommes et les femmes n'a pas occupé la même place qu'aujourd'hui. Elle l'interroge donc afin de savoir si une évolution du suivi des violences conjugales est envisagée par le Gouvernement afin de mieux connaître, et donc de mieux lutter contre, ces violences infligées aux femmes de plus de 75 ans.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Janvier](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34692

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Ministère attributaire : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [8 décembre 2020](#), page 8878

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)